

**AGENCE DE L'EAU
SEINE-NORMANDIE**

**Commission des Aides
MARS 2020**

DELIBERATION N° 2020-01

APPROBATION DES CONVENTIONS, CONTRATS ET AVENANTS

La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie

- Vu le 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Seine-Normandie,
- Vu la délibération du conseil d'administration n° CA 19-50 du 19 novembre 2019 fixant le montant des autorisations d'engagement au titre des interventions pour l'année 2020,
- Vu la délibération du conseil d'administration n° CA 19-04 du 14 mars 2019 relative à l'approbation du règlement intérieur du conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie et notamment son article 14 donnant délégation à la commission des aides pour rendre avis sur les dossiers d'aides,
- Vu la délibération du conseil d'administration n° CA 17-35 du 14 novembre 2017 déléguant des attributions du conseil à la directrice générale (modifié par délibération n° CA 18-09 du 12 janvier 2018, n° CA 18-28 du 12 juillet 2018 et n° CA 19-07 du 14 mars 2019),

Et après avoir valablement délibéré

DÉCIDE

Article 1

De prendre acte du retrait par l'agence de l'eau des dossiers suivants :

Dossier 1075967, aide 1087132-1, ligne programme 3110

Bénéficiaire : ETUDE DREAL - BRGM

Dossier retiré pour défaut de dispositif juridique approprié.

Article 2

De donner un avis favorable sous réserve de modifier l'engagement de la convention suivante :

Dossier 1076166, aide 1087517-1, ligne programme 1623

Bénéficiaire : CENTRE SUZANNE LENGLEN

« La ville de Paris s'engage à réaliser les études de faisabilité de la gestion des pluies fortes des trop-pleins des gouttières vers les espaces verts de proximité et le cas échéant à réaliser les travaux correspondants ».

Article 3

De donner un avis favorable aux projets de contrats de territoire « eau et climat » suivants :

- Contrat de Territoire Eau & Climat Seine Amont Champenoise (DSAM)
- Contrat de Territoire Eau & Climat de l'Eure Aval 2020-2024 (DSAV)
- Contrat de Territoire Eau & Climat Eau de Paris (DSF)
- Contrat de Territoire Eau & Climat des plaines et coteaux Seine centrale urbaine 2020-2024 (DSF)
- Contrat de Territoire Eau & Climat pour la ville de Paris 2020-2024 (DSF)
- Contrat de Territoire Eau & Climat zéro herbicide AOC Champagne 2020-2022 (DVM)
- Contrat Protection de la ressource en eau de l'Est Seine et Marnais (S2E77-DSF)
- Contrat de Territoire Eau & Climat de la Voire (DSAM)
- Contrat de Territoire Eau & Climat du Bassin versant de l'Orge et ses affluents (hors Yvette) 2020-2024 (DSF)
- Contrat de Territoire Eau & Climat d'Armançon (DSAM)
- Contrat de Territoire Eau & Climat de la Brèche (DVO)
- Contrat de Territoire Eau & Climat de l'Oise Aronde (DVO)
- Avenant n°1 au PAPI Bresle Somme Authie (DSAV)
- Avenant n°2 au PAPI Austreberthe (DSAV)

Article 4

De donner un avis favorable sur toutes les autres propositions de concours financier soumises à la commission et listées en annexe 1.

Article 5

M. LOMBARD (mandat porté par M. LECUSSAN) n'a pas pris part au vote concernant les dossiers n° 1076105 et 1076317 dont l'attributaire est CRISTAL UNION.

M CHOLLEY n'a pas pris part au vote concernant les dossiers dont l'attributaire est le Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle (SYORD) – Dossiers 1075595, 1076819, 1076772 et le dossier de prolongation de délais 1077682.

Article 6

D'autoriser la directrice générale de l'agence de l'eau à procéder aux mises aux points nécessaires pour lever les réserves sur les conventions listées à l'article 2 et à finaliser et signer les contrats et conventions listés à l'article 3.

Le 27 avril 2020,

**La Directrice générale de l'agence
de l'eau Seine-Normandie**



Patricia BLANC

**Le Président
de la commission des aides**



François CHOLLEY

ANNEXE 1 - DELIBERATION N° 2020-1

**APPROBATION DES CONVENTIONS, CONTRATS ET AVENANTS
COMMISSION DES AIDES DU 04 MARS 2020**